

Industries

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<http://crefovi.fr/cabinet-avocats-pour-les-industries-creatives-a-paris-crefovi-industries/>

Le cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias à Paris Crefovi a des équipes sectorielles, fondées par des avocats expérimentés ayant des expériences géographiques et des champs d'intervention très divers. Ces équipes mettent en pratique leur vaste expertise industrielle afin de servir au mieux les intérêts commerciaux de leurs clients.

Ci-dessous vous pouvez naviguer sur les pages des différentes pratiques du cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias à Paris Crefovi, qui sont divisées par industries créatives. En effet, non seulement le cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias à Paris Crefovi est spécialisé dans le conseil des secteurs des médias et de l'entertainment au sens large, il a aussi plusieurs pratiques qui sont centrées sur des industries créatives ciblées.

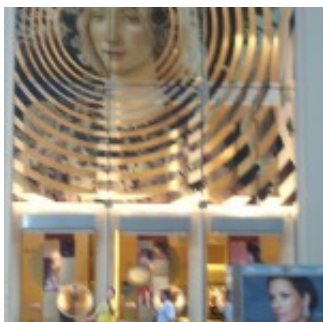
Vous pouvez aussi vérifier dans quels domaines, et sous-domaines, juridiques, le cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias à Paris Crefovi se spécialise, en naviguant sur les sections [Pratiques](#), de ce site.

En outre, vous pouvez jeter un oeil aux blogs publiés par le cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias à Paris Crefovi sur le [droit de l'art](#); le [droit du luxe et de la mode](#); le [droit de la musique et l'entertainment](#) ainsi que sur les [fusions et acquisitions, le capital risque et le droit bancaire et financier](#).

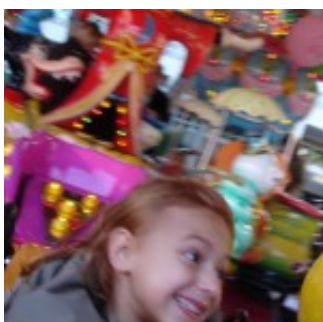
Les avocats du cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias à Paris Crefovi sont interviewés régulièrement par les médias, sur des problématiques juridiques et d'actualités variées auxquelles les industries créatives sont confrontées. Ces interviews peuvent être soit lu, soit vu dans la bibliothèque de connaissance du cabinet d'avocats pour les industries créatives à Paris Crefovi, dans les sections [audio/vidéo](#) et [articles professionnels/juridiques](#).



Art, antiquités & actifs culturels



Biens de consommation & retail



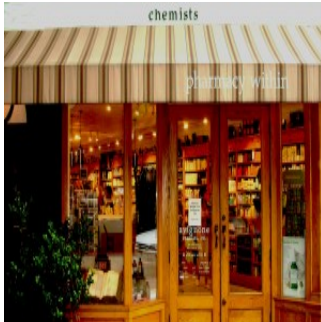
Hôtellerie, jeux & loisirs



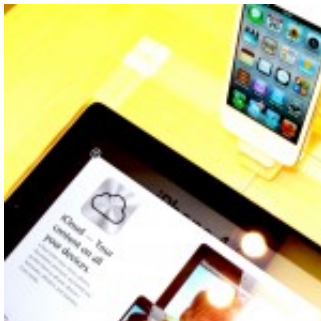
Internet & digital media



Médias & arts du spectacle



Sciences de la vie



Technologies de l'information – hardware, software & services